



CHÉCY

**PÔLE AMÉNAGEMENT DE  
L'ESPACE COMMUNAL**

Service Urbanisme et  
Développement Durable

# AVIS d'ENQUÊTE PUBLIQUE

sur la modification / révision simplifiée  
du Plan Local d'Urbanisme de CHECY.

Par arrêté n° 2010-04-132 du 28 avril 2010, le Maire de CHECY a ordonné l'ouverture de l'enquête publique sur la modification / révision simplifiée du Plan Local d'Urbanisme de CHECY.

A cet effet, Monsieur Pierre BOUBAULT, agent des collectivités locales en retraite, a été désigné comme commissaire enquêteur par le président du tribunal administratif par décision du 26 avril 2010.

Les pièces du dossier, ainsi qu'un registre d'enquête à feuillets non mobiles, coté et paraphé par le commissaire enquêteur seront déposés à l'accueil général de la Mairie de CHECY, du lundi 31 mai au mercredi 30 juin 2010 inclus (sauf dimanches), aux heures d'ouvertures, soit :

- lundi, mercredi de 8h30 à 12h30 et de 13h30 à 17h00,
- mardi de 8h30 à 12h30,
- Jeudi de 8h30 à 12h30 et de 13h30 à 19h00,
- Vendredi de 8h30 à 12h30 et de 13h30 à 16h30,
- et Samedi de 9h00 à 12h00.

Monsieur Pierre BOUBAULT désigné en qualité de Commissaire Enquêteur, recevra à l'accueil général de la Mairie de CHECY, les observations qui pourraient être faites sur les projets :

- le lundi 31 mai 2010 de 9<sup>h</sup>00 à 12<sup>h</sup>00,
- le jeudi 10 juin 2010 de 16<sup>h</sup>00 à 19<sup>h</sup>00,
- le samedi 26 juin 2010 de 9<sup>h</sup>00 à 12<sup>h</sup>00,
- et le mercredi 30 juin 2010 de 14<sup>h</sup>00 à 17<sup>h</sup>00.

Pendant la durée de l'enquête, les observations sur le projet de modification pourront être consignées sur le registre d'enquête déposé en mairie. Elles pourront également être adressées par écrit au Commissaire Enquêteur à l'adresse suivante :

Mairie de CHECY  
POUR  
Monsieur le Commissaire Enquêteur  
Plan Local d'Urbanisme  
11 Place du Cloître  
45430 CHECY

Le rapport et les conclusions du commissaire enquêteur seront tenus à la disposition du public dès qu'ils seront transmis en Mairie.



Le Maire

Jean Vincent VALLIES